

**Jeudi 28 mars 2024**

## *Accueil des produits bio dans les ports de commerce bretons* **La Région se félicite de l'ouverture de points de contrôle à partir de 2025**

Depuis plus de deux ans, la Région Bretagne travaille à faire en sorte que les ports de Brest, Lorient et Saint-Malo puissent accueillir le commerce de produits biologiques. A travers notamment un vœu adopté en session dès décembre 2021, ses élus demandaient que ces trois ports soient enfin dotés de points de contrôle ouverts aux denrées alimentaires biologiques de qualité ainsi qu'aux fruits et légumes soumis à des normes de commercialisation. En réponse à une interpellation conjointe de Loïg Chesnais-Girard, Président de Région, et de Fabrice Loher, Président de Lorient Agglomération, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et Thomas Cazenave, ministre délégué chargé des Comptes publics, viennent de les informer que la direction des douanes et des droits indirects va engager les travaux nécessaires à l'ouverture de ces points de contrôle d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

« Cette étape franchie est une très bonne nouvelle et un **grand pas de plus pour l'accueil de denrées bio dans les ports bretons**. Dès aujourd'hui, nos équipes se mobilisent, au côté des acteurs économiques concernés, afin de répondre aux exigences fixées par la réglementation européenne pour permettre cette ouverture prochaine. Nous prenons également attache, dès à présent, avec le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire pour nous assurer de la possibilité des contrôles sanitaires que ces points de contrôle nécessitent. »

**Michaël Quernez**, 1<sup>er</sup> Vice-président de la Région au climat et aux mobilités,  
et **Daniel Cueff**, Vice-président de la Région à la mer et au littoral

« Je me réjouis que l'État accepte de reconnaître les ports bretons comme des maillons essentiels de la souveraineté alimentaire de notre pays. Cette ouverture de nos ports aux produits bio est une **étape-clé vers un commerce alimentaire mieux régulé et plus durable**. »

**Loïg Chesnais-Girard**, Président de la Région Bretagne

« Je me félicite du travail partenarial mené entre l'Etat, la Région Bretagne et Lorient Agglomération. Nous franchissons aujourd'hui une étape importante dans l'obtention de cet agrément bio qui s'inscrit dans notre stratégie portuaire. Celui-ci va permettre de **projeter vers l'avenir notre port de commerce, de développer de nouvelles lignes maritimes et de satisfaire les besoins de la filière agricole**. »

**Fabrice Loher**, Président de Lorient Agglomération et Maire de Lorient

### **SERVICE PRESSE**

02 99 27 13 54 | [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh)

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Aymery Bot (07 50 12 41 30) | Sébastien Jédor (06 22 49 94 69)

[www.bretagne.bzh/espace-presse](http://www.bretagne.bzh/espace-presse) | [@bretagne\\_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)